



Passage cloute inaccessible

Par martine1952

Bonjour a tous,
je suis handicape en fauteuil roulant , j'ai devant ma porte un passage cloute qui donne sur une place de parking , toujours un vehicule stationne , donc pour moi faire un detour en circulant sur la route , je l'ai signale au maire en demandant une place handicape , mais reefus de celuici , que puis je faire pour qu'aucune voiture stationne sur cette place .
d'autre part la circulation des vehicules sur cette portion de route en ligne droite , les vehicules roulent a une vitesse excessive , signale au maire , il dit que ce n'est pas vrai , que faire ?
vous remerciant
cordialement.

Par LaChaumerande

Bonjour

j'ai devant ma porte un passage clouté qui donne sur une place de parking, toujours un véhicule stationne
Si j'ai bien compris, il est fréquent qu'un véhicule stationne sur le passage clouté. Le conducteur est passible d'une amende de 2e classe
[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000030851516#:~:text=Version%20en%20vigueur%20depuis%20le%2001%20janvier%202018,-Modifi%C3%A9%20par%20D%C3%89CRET&text=L'arr%C3%AAt%20ou%20le%20stationnement,contraventions%20de%20la%20deuxi%C3%A8me%20classe.]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000030851516#:~:text=Version%20en%20vigueur%20depuis%20le%2001%20janvier%202018,-Modifi%C3%A9%20par%20D%C3%89CRET&text=L'arr%C3%AAt%20ou%20le%20stationnement,contraventions%20de%20la%20deuxi%C3%A8me%20classe.[/url]

je l'ai signalé au maire en demandant une place handicapé, mais refus de celui-ci
A priori, il a raison : il ne peut vous attribuer une place handicapé rien que pour vous sur un parking public

que puis je faire pour qu'aucune voiture stationne sur cette place
Appeler systématiquement la police municipale pour qu'elle verbalise. Mais bon ça c'est la théorie.
Suggérer à la mairie d'installer des plots anti-stationnement qui empêcheraient le stationnement des véhicules mais permettraient le passage des piétons.

Par martine1952

Je vous remercie pour votre reponse
bien cordialement.

Quand a burs , merci de bien lire mon message je suis moi meme handicape !!!!!

Par yapasdequoi

Bonjour,
Si une place PMR est prévue sur la voie publique, elle ne peut pas être réservée à une personne en particulier.

Si vous voulez une place réservée, il faudra envisager de l'acheter ou de la louer à l'année.

Par martine1952

Bonjour,
merci de bien relire mon message , ma question n'a rien a voir aune place de stationnement PMR.
cdlt

Par Henriri

Hello !

Martine peut-être n'avez-vous pas décrit assez justement la situation...

- "j'ai devant ma porte un passage clouté..."

>> je suppose qu'entre votre porte et ce passage piéton (qui est marqué sur la chaussée) il y a d'abord un trottoir d'un ou deux mètres de large longeant votre habitation, c'est ça ?

- "... passage clouté qui donne sur une place de parking"

>> faut-il vraiment comprendre qu'à l'autre extrémité du passage piéton celui-ci "butte" directement sur un emplacement de parking sans donner accès à l'autre trottoir de la rue ? Si effectivement pour atteindre cet autre trottoir il faut alors contourner par la droite ou la gauche un véhicule garé c'est tout à fait anormal !

- "toujours un vehicule stationne... je l'ai signalé au maire en demandant une place handicapée, mais refus de celui-ci... que puis je faire pour qu'aucune voiture stationne sur cette place ?"

>> Si le débouché du passage piéton se fait anormalement sur un emplacement de stationnement (!) alors c'est la suppression de cet emplacement qu'il faut demander (et non de la transformer en place pour PMR si c'est ce que vous avez demandé).

- "d'autre part les véhicules roulent à une vitesse excessive sur cette portion de ligne droite, signalé au maire il dit que ce n'est pas vrai, que faire ?"

>> Subjectivité de la vitesse ? incivilité des conducteurs ? Impuissance des autorités ? Etc... Vous pouvez envisager de mobiliser les riverains (pancartes, pétition, manifestation...) pour faire objectiver la vitesse puis demander un aménagement (par exemple un "dos d'âne" ?)...

A+

Par yapasdequoi

en demandant une place handicapée
Place PMR et handicapé c'est la même chose.

Par Henriri

(je pense que tout le monde l'avait compris)

Par yapasdequoi

Ah oui ?
ma question n'a rien a voir aune place de stationnement PMR

Par martine1952

Bonjour,
merci a tous pour vos reponses ,
cordialement.